



GUIDE DE LA MOBILITÉ INTERNATIONALE

Études & Stages



UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

Mot de la Vice-Présidente

Cher.e.s étudiant.e.s

Vous êtes sur le point de réaliser ou une mobilité d'études dans le cadre de nos partenariats UCA ou une mobilité de stage à l'étranger. Je vous félicite de ce choix !

Il vous apportera des satisfactions que vous ne pouvez encore mesurer mais dont je peux vous dire qu'elles changeront votre regard sur la vie. Partir quelques mois, une année ou plus encore c'est se forger une autonomie et apprendre à devenir un Citoyen. C'est grandir.

Vous pourrez peut-être parfois trouver que la préparation de votre mobilité est un peu inquiétante. Nous sommes tous là pour vous aider.

C'est l'objectif de ce guide et la motivation de toutes les personnes qui à l'UCA sont engagées dans l'international.

Voyagez donc ! Apprenez d'autres cultures et d'autres systèmes éducatifs ! Vous ne regretterez pas votre décision car elle vous ouvrira des horizons nouveaux. Je vous souhaite donc à tous une belle expérience de l'«ailleurs» et d'enrichissantes rencontres.

Avec toutes mes amitiés,

Anne Garrait-Bourrier

vice-présidente de l'université clermont auvergne,
professeure en études culturelles américaines
responsable des relations internationales



Introduction

Une mobilité à l'étranger est un projet qui se réfléchit et se construit en amont. Ce guide vous aidera donc à bien organiser votre séjour à l'étranger dans le cadre votre formation. L'ensemble de l'équipe relations internationales est également à vos côtés pour préparer votre départ et vous accompagner tout au long de celui-ci.

Une expérience d'échange avec un autre pays a une plus-value importante que vous pouvez valoriser sur les plans professionnel, universitaire et personnel. Ce qu'il faut retenir c'est qu'il s'agit surtout d'une expérience permettant d'en apprendre beaucoup sur soi-même et se trouver des ressources jusque là insoupçonnées !

Ce guide a donc pour objectif de vous éclairer sur les questions à se poser lors de la préparation de votre départ.

Vous retrouverez ici l'ensemble de vos **correspondants**, pédagogiques et administratifs selon vos composantes :

Pour les Référents mobilité de stage voir [page 51](#)

Pour les Référents en mobilité d'études voir [page 27](#)

Si vous avez des commentaires, suggestions ou demandes en rapport avec le présent guide, n'hésitez pas à nous en faire part à l'adresse suivante : ri@uca.fr



L'international pour les étudiants à l'UCA

L'université vous prépare non seulement au niveau linguistique, mais aussi interculturel avec :



Les Petits déj' internationaux

Des petits déjeuners organisés régulièrement par la DRI et des associations locales.

Suivez la page Facebook de l'UCA pour connaître les dates des prochains événements



L'U.E. parrainage

Une U.E. libre pour rencontrer et accompagner les étudiants internationaux. Si vous êtes inscrit en licence, et que votre programme comporte une UE libre, vous pouvez vous inscrire.

Renseignez-vous auprès du service scolarité de votre composante.



La Journée de la Mobilité Internationale (JMI)

Cette journée vous permet de vous informer sur les modalités de départ, tout en vous permettant de rencontrer d'anciens étudiants en mobilité.

Prochaine édition
Vendredi 11 octobre 2019



Table des matières

Études	8
<i>Préparer son Projet</i>	12
1. Candidatures et entretiens	13
2. Sélection & Nomination	13
3. Formulaire en ligne	13
<i>Les grandes étapes</i>	14
<i>Les aides financières</i>	18
1. Erasmus +	19
2. Bourse AMI-CROUS ou MEN (Ministère de l'Éducation Nationale)	21
3. Bourse de la Région Auvergne-Rhône-Alpes	22
4. Bourse de la ville de Clermont-Ferrand	23
<i>Les référents Relations Internationales</i>	26
<i>Check-list</i>	30

Stages	34
<i>Préparer son Projet</i>	38
1. Prérequis	39
2. Zones du stage	39
3. Demande de convention de stage	39
4. Formulaire de mobilité internationale	40
5. Préparer son départ	40
<i>Les grandes étapes</i>	44
<i>Les aides financières</i>	46
1. Erasmus +	47
2. Bourse AMI-CROUS ou MEN (Ministère de l'Éducation Nationale)	49
3. Bourse de la Région Auvergne-Rhône-Alpes	50
4. Bourse de la ville de Clermont-Ferrand	51
<i>Les référents Relations Internationales</i>	52
<i>Check-list</i>	58
Mobilité & Handicap	62
<i>Accompagnement à l'UCA</i>	63
<i>Aides financières dédiées</i>	63

Études





RÉALISE UNE VIDÉO DE 30 SECONDES
(IMAGES OU PHOTOS ANIMÉES ACCEPTÉES) QUI RETRASCRIE
TON EXPÉRIENCE LORS DE TA MOBILITÉ À L'ÉTRANGER.

JEU CONCOURS

'My Erasmus spot'

1^{er} prix → un billet d'avion d'une valeur de 250 €

2^e prix → une valise d'une valeur de 150 €

3^e prix → un appareil photo type polaroid d'une valeur de 100€

Date limite des dépôts en ligne → 8 octobre / 12h (heure de Paris)

Vote des étudiants et remise des prix → 12 octobre / Amphi. Aulagnier / EUM



Détails et règlement sur :
<https://www.uca.fr/myerasmuspot/>
Contact : myerasmuspot.dri@uca.fr

UCA
UNIVERSITÉ
Clermont
Auvergne

Témoignages

Ces étudiants sont partis en mobilité internationale dans le cadre d'études, voici leurs témoignages.



Benoît

«Je m'appelle Benoit Cognard, actuellement en Master 1 LEA IDTM et je suis parti pendant 4 mois et demi pour effectuer mon semestre en Chine, à Shanghai Normal University. Les cours étaient majoritairement dispensés en anglais, et allaient du chinois oral/écrit à l'économie, la politique, et la culture/interculture. C'était très intéressant et donnait un point de vue très différent. Parallèlement aux cours, j'ai pu découvrir une autre culture, de nouvelles traditions, et j'ai rencontré des gens accueillants et chaleureux. Sans oublier la ville de Shanghai, aussi grande qu'impressionnante !»

Salomé

«Je m'appelle Salomé Triebe, je suis en première année de master LEA anglais/espagnol parcours ingénierie de projet interculturel et international à l'UCA. J'ai eu l'opportunité de passer ma dernière année de licence en Erasmus à l'Universitat de Valencia en Espagne où j'ai pu suivre des cours de traduction, d'anglais et de marketing. Cette année fut la meilleure expérience de ma vie tant sur le plan universitaire que personnel. J'ai pu découvrir d'autres méthodes d'enseignements, m'immerger dans une nouvelle culture, rencontrer et me lier d'amitié avec des personnes du monde entier. Cela m'a confortée dans l'idée que je veux travailler et vivre à l'étranger après mes études.»



Préparer son projet



Préparer son projet

Si vous ne savez pas encore où est-ce que vous souhaitez partir étudier, vous pouvez consulter la liste des partenariats de votre faculté/composante ici :

bpc.moveon4.com/publisher/1/fra

Vous devez planifier votre projet sur les plans universitaire, linguistique et personnel. Vérifiez aussi que votre budget vous permet de partir à l'étranger, les aides financières seules peuvent ne pas suffire et sont souvent versées une fois que vous êtes déjà arrivés à destination.

Pour tout départ à l'étranger, vous devez vous inscrire sur le portail ARIANE du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères.

www.diplomatie.gouv.fr/ariane

Voici les démarches à suivre pour préparer sereinement sa mobilité :

1. Candidature et entretien

Afin d'être sélectionné pour partir étudier à l'étranger, vous devez déposer une candidature auprès de votre Référent Relations Internationales (RRI).

Les RRI sont chargés d'accompagner les étudiants qui souhaitent partir étudier à l'étranger et les étudiants internationaux qui viennent étudier à l'UCA.

[Voir qui est mon Référent Relations Internationales, pages 26.](#)

Pour que votre semestre ou année d'étude à l'étranger soient validés dans le cadre de votre cursus, il faut qu'ils soient reconnus par l'Université. Selon votre composante, les modalités de candidatures sont différentes.

2. Sélection & Nomination

La sélection est effectuée par les RRI après acceptation de votre candidature.

Votre enseignant procède ensuite à votre nomination auprès de l'université partenaire.

3. Formulaire en ligne

Une fois « sélectionné & nommé » par votre composante, vous devez remplir le formulaire de mobilité en ligne depuis votre ENT.

Onglet scolarité > Mobilité Internationale études

Attention, le formulaire études n'est accessible qu'à certaines périodes :

Départ au S1	Du 5 avril 2019 au 7 juin 2019
Départ au S2	Du 5 avril 2019 au 31 octobre 2019

NOTE : vous devez fournir les pièces suivantes pour compléter le formulaire :

- Pièce d'identité ou votre passeport
- RIB à votre nom
- Fiche missionnaire étudiant
- Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) pour les destinations de l'U.E
- Attestation de sécurité sociale pour les destinations hors U.E
- Attestation de mutuelle complémentaire qui vous couvre à l'étranger
- Notification de bourse du CROUS si vous êtes concerné
- Justificatif handicap si vous êtes concerné

Les grandes étapes



Les grandes étapes

Cette frise représente les grandes étapes dans le déroulement de votre mobilité

1 Candidature & Entretien

2 Sélection & Nomination

3 Formulaire en ligne

4 Inscription à l'Université d'accueil

5 Contrat pédagogique

6 Demande d'aide financières

7 Inscription à l'UCA

PENDANT
la mobilité

13 Compte rendu de mobilité

AVANT
la mobilité

8 Certificat d'arrivée

9 Modification contrat pédagogique

10 Examens

11 Certificat de départ

12 Relevé de Notes

APRÈS
la mobilité

1. Candidature & Entretien

- Par votre référent pédagogique en composante.
- Modalités différentes d'une composante à l'autre, d'un diplôme à l'autre : se renseigner auprès de votre référent pédagogique ([voir p.27](#))

2. Sélection & Nomination

SÉLECTION : Votre projet de mobilité est accepté par votre composante.

NOMINATION : Votre référent vous nomine dans une université partenaire.

3. Formulaire en ligne

- Accessible depuis [l'ENT](#) à certaines dates ([voir p.13](#)), obligatoire.
- Dépôt de justificatifs qui seront utilisés pour certains dossiers de bourses ([voir check-list p.13](#))

4. Inscription à l'Université d'accueil

- Vous contactez votre université d'accueil.
- Vous suivez leurs modalités d'inscription.

Note : l'université partenaire pourra vous informer sur les modalités de visa.

5. Contrat pédagogique signé

- Liste des cours que vous suivrez dans l'université d'accueil.
- Vous devez le faire signer par votre référent pédagogique ([voir p.27](#)).
- Vous passerez les examens de ces cours.
- Un semestre doit compter 30 ECTS.

6. Demandes d'aides financières

- A effectuer avant votre départ.

ATTENTION : L'attribution d'aides financières n'est pas automatique.

7. Inscription à l'UCA

- Vous devez vous réinscrire à l'UCA (à partir de juillet).
- Si vous n'êtes pas inscrit à l'UCA lors de votre mobilité, vous ne validez pas votre semestre ou année.

8. Certificat d'arrivée

ATTENTION : Le 1^{er} versement des bourses n'est traité qu'une fois ce document reçu.

- Ce document doit être :
 - Signé et tamponné par le référent de votre université d'accueil.
 - Renvoyé à votre référent administratif UCA ([voir p.29](#)) dès la première semaine de votre arrivée.

9. Modification de votre contrat pédagogique

- Si vous changez de cours, une fois arrivé dans votre université d'accueil.
- Vous devez :
 - le faire signer par votre référent pédagogique de l'UCA.
 - le renvoyer à votre référent administratif.

10. Examens

- Pour valider votre semestre/année vous devez valider vos examens à l'étranger.
- Vos résultats seront convertis en notes françaises, les barèmes sont construits selon les universités d'accueil et les diplômes préparés.
- Pour plus de détails, contactez votre référent pédagogique ([voir p.27](#)).

ATTENTION : Dans certaines universités, vous devez vous inscrire aux examens pour pouvoir les passer.

11. Relevé de notes

ATTENTION : Les matières inscrites sur votre relevé de notes doivent être **les mêmes** que celles de votre dernier contrat pédagogique. Vous devez l'envoyer à votre référent RI dès réception.

12. Certificat de départ

ATTENTION : Le 2nd versement de certaines bourses n'est traité qu'une fois ce document reçu.

- Ce document doit être :
 - Signé et tamponné par le référent de votre université d'accueil.
 - Renvoyé à votre référent administratif UCA ([voir p.29](#)) la semaine suivant votre retour.

13. Compte-rendu de mobilité

ATTENTION : Certains organismes vous demandent un compte rendu de mobilité, pour verser le restant de leurs aides financières.

- Pour la bourse Erasmus + : à remplir en ligne.
- Pour la bourse de la Région Auvergne Rhône Alpes : à télécharger sur la plateforme.

Les aides financières



Les aides financières

Après avoir été sélectionné pour une mobilité d'études, vous pouvez prétendre à certaines bourses. N'hésitez pas à demander conseil à vos référents, votre destination vous donnera peut-être droit à d'autres financements.

ATTENTION : Toute demande d'aide financière ne sera pas étudiée tant que vous n'aurez pas rempli votre formulaire de mobilité (ENT).

1. Erasmus +

Quels sont les critères d'éligibilité ?

Vous pouvez prétendre à la bourse Erasmus + :

- à partir de la L2 (2^e année de licence).
- Si vous partez entre 3 et 12 mois.
- Une fois par cycle d'études (12 mois max. en Licence, 12 mois max. en Master, 12 mois max. en Doctorat)

Comment bénéficier d'une bourse Erasmus + ?

Vous devez constituer un dossier de demande de bourse après avoir fait le dossier ENT !

Une fois sélectionné c'est votre Référent Relations Internationales qui vous envoie le dossier à remplir : le "Kit Erasmus".

Ce kit contient :

- **Votre contrat de mobilité**

C'est un contrat qui vous lie à l'université et recense les conditions dans lesquelles vous vous engagez à effectuer votre mobilité. Il doit être rempli et signé en deux exemplaires **originaux** (donc pas de scan ni de photo du document). Vous devez ensuite le renvoyer à votre référent administratif.

- **Votre contrat d'études**

C'est la liste des cours que vous allez suivre dans votre université d'accueil.

Cette liste doit être remplie puis signée par votre référent pédagogique. Vous devez ensuite le renvoyer scanné à vos référents administratifs et pédagogiques

- **Votre certificat d'arrivée**

C'est un document qui atteste de votre date d'arrivée dans votre université d'accueil. Il doit être signé et tamponné par votre référent dans l'Université d'accueil et transmis à votre référent administratif dans la première semaine de votre séjour.

- **Votre certificat de départ**

Elle doit être remplie, signée et tamponnée par votre université d'accueil. Vous devez ensuite la transmettre à votre référent administratif au plus tard une semaine après votre retour.

- **Votre lien vers la plateforme OLS (Online Linguistic Support)**

C'est une plateforme qui permet de tester votre niveau linguistique.

Vous devrez passer ce test avant votre départ, ainsi qu'à votre retour.

En fin de séjour, pour recevoir le montant restant de votre bourse, vous devrez remplir un questionnaire en ligne : le rapport Erasmus.

Le lien vers ce questionnaire vous sera envoyé directement via e-mail par l'Agence Erasmus.

Si vous ne le recevez pas, vérifiez vos **spams** et autres messages commerciaux.

Quels sont les montants?

Les montants dépendent des pays de destination, le tableau ci-dessous les recense :

Groupes pays	Bourse mensuelle
Groupe 1 Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Royaume-Uni, Suède	270 €
Groupe 2 Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	220 €
Groupe 3 Ancienne République yougoslave de Macédoine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie	170 €

Le versement se fait en deux fois :

- 70% du montant total : après réception des documents demandés.
- 30% restants : après réception des documents demandés.

Si vous ne remplissez pas les conditions auxquelles vous vous êtes engagés, vous êtes susceptible de devoir rembourser tout ou partie de la bourse que vous avez perçue.

2. Bourse AMI-CROUS ou MEN

(Ministère de l'Éducation Nationale)

Quels sont les critères d'éligibilité?

- Vous pouvez prétendre à la bourse AMI-CROUS / MEN si :
Vous êtes boursier sur critères sociaux CROUS (ou des aides annuelles spécifiques CROUS).
Votre mobilité s'effectue dans le cadre de votre cursus d'études.
Votre diplôme préparé est un diplôme national. (Les DU ne sont donc pas éligibles).
Vous partez au moins pour 60 jours.
- Durées maximales de prise en charge :
9 mensualités versées sur l'ensemble de vos études (Licence et Master)

Comment bénéficier de la bourse AMI-CROUS ?

- **Inscription à une mobilité (Formulaire ENT en ligne)**

Au moment de **votre inscription pour un départ d'études** vous devez remplir un formulaire en ligne depuis votre ENT.

La matérialisation de la demande de **Bourse AMI-CROUS (ou MEN) 2019-2020** se fait via ce formulaire.

- **Notification de bourse**

Vous devrez y **déposer votre notification de bourse définitive**.

Si vous n'avez que l'attestation provisoire pour l'année de votre départ, il vous faudra la déposer puis envoyer à votre référent la version définitive dès réception.

Dates butoirs

Départ au S1	7 juin 2019
Départ au S2	31 octobre 2019

Quels sont les montants?

Pour un **semestre d'études** à l'étranger : 800€ (2 mensualités de 400€)

Pour un **an d'études** à l'étranger : 1200 € (3 mensualités de 400€)

3. Bourse de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Quels sont les critères d'éligibilité ?

Vous pouvez bénéficier de cette bourse si :

- Votre mobilité dure au moins 4 semaines.
- Votre mobilité s'effectue dans le cadre de votre cursus.
- Votre mobilité est reconnue par des crédits ECTS ou prévue dans la maquette de votre diplôme.

NOTE Les étudiants qui n'ont pas encore reçu d'aide de la région seront prioritaires.

Durées maximales de prise en charge :

- 26 semaines par année.
- 48 semaines sur l'ensemble de vos études (Licence et Master)

Comment bénéficier de la bourse de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ?

Avant tout, il faut que vous soyez inscrit pour une mobilité, c'est à dire, avoir rempli le formulaire en ligne sur ENT. Votre référent RI vous informe ensuite sur les modalités de demande et vous transmet votre code d'accès à la plateforme de demande.

- 1. Accédez au site, via le lien fourni par votre référent RI.**
- 2. Saisissez les codes fournis par votre référent RI.**
- 3. Téléversez les pièces justificatives demandées avant votre départ.**

Quels sont les montants ?

Les montants attribués dépendent de la fourchette de durée dans laquelle s'inscrit votre mobilité.

DURÉE	MONTANT
De 4 semaines à 8 semaines	380 €
De 9 semaines à 12 semaines	570 €
De 13 semaines à 16 semaines	760 €
De 17 semaines à 24 semaines	1 140 €
à partir de 25 semaines	1 710 €

4. Bourse de la ville de Clermont-Ferrand

Quels sont les critères d'éligibilité ?

Avant l'attribution de la bourse, la ville de Clermont-Ferrand prend en compte les conditions suivantes :

- Votre quotient familial est inférieur à 1.500€ (voir avis d'imposition).
- Vous n'avez jamais bénéficié d'une bourse « Villes jumelles » ou « Mobilité internationale » de la Ville de Clermont-Ferrand.
- Vous partez pour un mois minimum.
- Votre mobilité s'inscrit dans le cadre de vos études.
- **Les années de césures sont exclues du dispositif.**
- Vous étudiez sur un des sites de l'UCA à Clermont-Ferrand ou Vichy (pas Aurillac, Le Puy en Velay, Moulins ou Montluçon).
- Vous partez dans une des villes jumelles ou partenaires Clermont-Ferrand, au 15 février 2019 il s'agit des villes suivantes :

Pays	Villes	Pays	Villes	Pays	Villes
Allemagne	Hamburg Karlsruhe Regensburg	Espagne	Almera Oviedo Valladolid Vitoria-Gasteiz	Inde	Chennai
Biélorussie	Gomel			Japon	Ota
Brésil	Guarulhos Resende Sao Paulo	États-Unis	Anderson (SC) Greenville (SC) Norman (OK) Spartanburg (SC) Ardmore (OK) Louisville (KY)	Mexique	Queretaro
				Pologne	Olsztyn
Canada	Bridgewater Montréal	Hongrie	Nyiregyhaza	Portugal	Braga
				Roumanie	Zalau
Chine	Shangai Shenyang	Italie	Allesandria Cuneo	Royaume-Uni	Salford Aberdeen Stoke on Trent
				Thaïlande	Bangkok Phrapradaeng Rayong

Comment bénéficier de la bourse de la ville de Clermont-Ferrand ?

Vous pourrez télécharger le dossier sur le site de l'UCA. Votre demande devra être transmise à votre Référent Relations Internationales au sein de votre UFR/composante au plus tard le **vendredi 22 mars 2019**.

Notez bien que vous ne pouvez obtenir cette bourse qu'une seule fois.

Quels sont les montants ?

Les bénéficiaires ainsi que les montants des bourses attribuées sont déterminés lors du conseil municipal du mois de juin.

Le montant de la bourse est calculé sur la base d'un forfait mensuel identique quelle que soit la destination choisie.

Vous en serez informés par e-mail.



Les référents Relations Internationales



Les référents pédagogiques

Mobilités d'études

Les référents RI pédagogiques sont là pour vous conseiller dans vos choix de : pays, université partenaire, cours etc. Ce sont eux qui procèdent à votre sélection. Ils vous aident aussi à constituer votre dossier d'inscription auprès de la faculté partenaire et durant la phase de nomination par cette université.

Composante	Référent
École de Droit	Fara SAFI fara.safi@uca.fr
École d'Économie	Jean-François BRUN j-francois.brun@uca.fr
ESPE	Raphaël COUDERT raphael.coudert@uca.fr
EUPI	Jean ORLOFF jean.orloff@uca.fr
EUM - IAE Auvergne	Fabien ROUX fabien.roux@uca.fr
Institut d'Informatique	Hervé KERIVIN herve.kerivin@uca.fr
IUT d'Allier	Christophe CONDAT christophe.condat@uca.fr
IUT de Clermont-Ferrand	Gérard CHALHOUB gerard.chalhoub@uca.fr
OPGC	Benjamin VAN WYK DE VRIES b.vanwyk@opgc.fr
Polytech Clermont-Ferrand	Jane ROCHE jane.roche@uca.fr
UFR d'Odontologie	Gaëlle DUCOS gaelle.ducos@uca.fr Sophie DOMEJEAN sophie.domejean@uca.fr
UFR de Biologie	Ayhan KOCER ayhan.kocer@uca.fr
UFR de Chimie	Malika EL-GHOZZI malika.el-ghozzi@uca.fr
UFR de Mathématiques	Michael HEUSENER michael.heusener@uca.fr
UFR de Médecine et Professions Paramédicales	Vincent SAPIN vincent.sapin@uca.fr

Composante	Référent
UFR de Pharmacie	David BALAYSSAC david.balayssac@uca.fr
UFR Langues, Cultures et Communication	Cécilia BRASSIER cecilia.brassier@uca.fr Sandhya PATEL sandhya.patel@uca.fr
UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines	Natividad PLANAS natividad.planas@uca.fr
UFR Psychologie	Laurent WAROQUIER laurent.waroquier@uca.fr
UFR STAPS	Daniel COURTEIX daniel.courteix@uca.fr David THIVEL david.thivel@uca.fr

Les référents administratifs

Mobilités d'études

Les référents RI administratifs sont là pour vous orienter dans vos démarches administratives : le formulaire en ligne , les demandes de bourses, la validation de votre séjour à l'étranger pour les mobilités d'études, etc.

Composante	Référent
École de Droit	Marlène TOURET ri.droit@uca.fr
École d'Économie	Claudine BELOT claudine.belot@uca.fr
École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE)	Vincent MICHEL vincent.michel@uca.fr
EUPI	Dominique BRUGIÈRE dominique.brugiere@uca.fr
UFR de Biologie	Linda SIRVIN linda.sirvin@uca.fr
OPGC	
UFR de Chimie	
UFR de Mathématiques	
EUM - IAE Auvergne	Carine ESTIEU carine.estieu@uca.fr Marie-Anne BRIHAYE m-anne.brihaye@uca.fr
Institut d'Informatique	Élodie FAYE elodie.faye@uca.fr
IUT d'Allier	Christian NICOLAS christian.nicolas@uca.fr
IUT de Clermont-Ferrand	Valérie GATIGNOL valerie.gatignol@uca.fr
Polytech Clermont-Ferrand	Claire BONTON claire.bonton@uca.fr
UFR d'Odontologie	Lionel MASTRAS lionel.mastras@uca.fr
UFR de Médecine et Professions Paramédicales	Agnès DANIEL agnes.daniel@uca.fr
UFR de Pharmacie	
UFR Langues, Cultures et Communication	Marie-France YANG m-france.yang@uca.fr
UFR Psychologie	
UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines	Marie-Rose RAY m-rose.ray@uca.fr
UFR STAPS	Véronique COURTEIX veronique.courteix@uca.fr

Check-list



La check-list ultime pour une mobilité d'études

Nous avons préparé cette liste pour vous aider à voir plus clair lors de la préparation des documents pour votre départ.

Formulaire en ligne

Pièce d'identité ou passeport

Pensez à vérifier que la validité de ce document corresponde à vos dates de séjour ! Veuillez noter que pour certaines destinations comme les États-Unis votre passeport doit avoir une date de validité d'au moins 6 mois après la date d'entrée sur le territoire.

Votre RIB

Il doit être à votre nom.

Fiche missionnaire étudiant

Fichier Excel téléchargeable depuis le formulaire, vous devez le remplir, puis le convertir en pdf

Attestation de sécurité sociale pour les destinations hors U.E.

Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) pour les destinations de l'U.E.

Formulaire SE-401-Q-102 pour les mobilités d'études au Québec

Attestation de mutuelle complémentaire qui vous couvre à l'étranger.

Notification définitive de bourse du CROUS si vous êtes concerné.

Si vous remplissez le formulaire avant d'avoir l'attestation définitive, déposez l'attestation provisoire. Attention, il faudra dès réception de l'attestation définitive, la transférer à votre référent administratif.

Justificatif Handicap si vous êtes concerné.

Programmes hors Erasmus +

Le contrat d'études

Il doit être signé par toutes les parties.

Certificat d'arrivée

Il doit être renvoyé au plus tard une semaine après l'arrivée signé et tamponné par le référent responsable à l'université d'accueil pour le premier versement de bourse.

Certificat de départ

Il doit être renvoyé signé et tamponné par le référent responsable à l'université d'accueil pour le second versement de bourse.

Le relevés de notes

Il doit être transmis à votre référent international après la mobilité.

Programme Erasmus +

Le contrat de mobilité

Il doit être imprimé deux fois, et remplie et signé deux fois, donc deux exemplaires originaux. Il doit être signé par toutes les parties.

Le contrat d'études

Il doit être signé par toutes les parties. Un scan suffit.

Certificat d'arrivée

Il doit être renvoyé au plus tard une semaine après l'arrivée signé et tamponné par le référent à l'université d'accueil pour le premier versement de bourse.

Certificat de départ

Il doit être renvoyé signé et tamponné par le référent à l'université d'accueil pour le second versement de bourse.

Le relevés de notes

Il doit être transmis à votre référent administratif et pédagogique international après la mobilité.

La plus belle photo de tout votre séjour !

Elle vous sera demandé lors du 2^e test OLS

NOTE : N'oubliez pas de remplir le questionnaire en ligne envoyé par l'Agence Erasmus, sans quoi vous ne percevrez pas le montant restant de votre bourse.

Bourse de la région Auvergne Rhône Alpes

CV

Lettre de motivation

Notification Bourse CROUS

RIB

Le certificat d'arrivée

Il doit être conforme au modèle de la Région

Le certificat de départ

Il doit être conforme au modèle de la Région

Le rapport individuel de fin de séjour

Bourse AMI-CROUS (ou MEN)

Les justificatifs demandés sur le formulaire en ligne

Certificat d'arrivée signé

Il doit être renvoyé au plus tard une semaine après l'arrivée signé et tamponné par le référent à l'université d'accueil pour le versement de bourse.

Bourse de la ville de Clermont-Ferrand

Avis d'impôt de l'année précédente

RIB

Documents pouvant vous être demandés à votre arrivé par l'université partenaire.

Attestation assurance responsabilité civile

A votre nom, qui vous couvre sur le lieu de votre mobilité et pour toute la durée de celle-ci.

Un visa, si votre destination est concernée.

Un visa spécifique pour les études peut vous être demandé ! renseignez vous bien auprès des ambassades de votre pays de destination, lors des JMI avec les anciens étudiants ou bien auprès de vos référents.

Vos trois dernier bulletins de salaire (ou ceux de vos parents).

Ils peuvent être demandés pour la signature d'un bail.

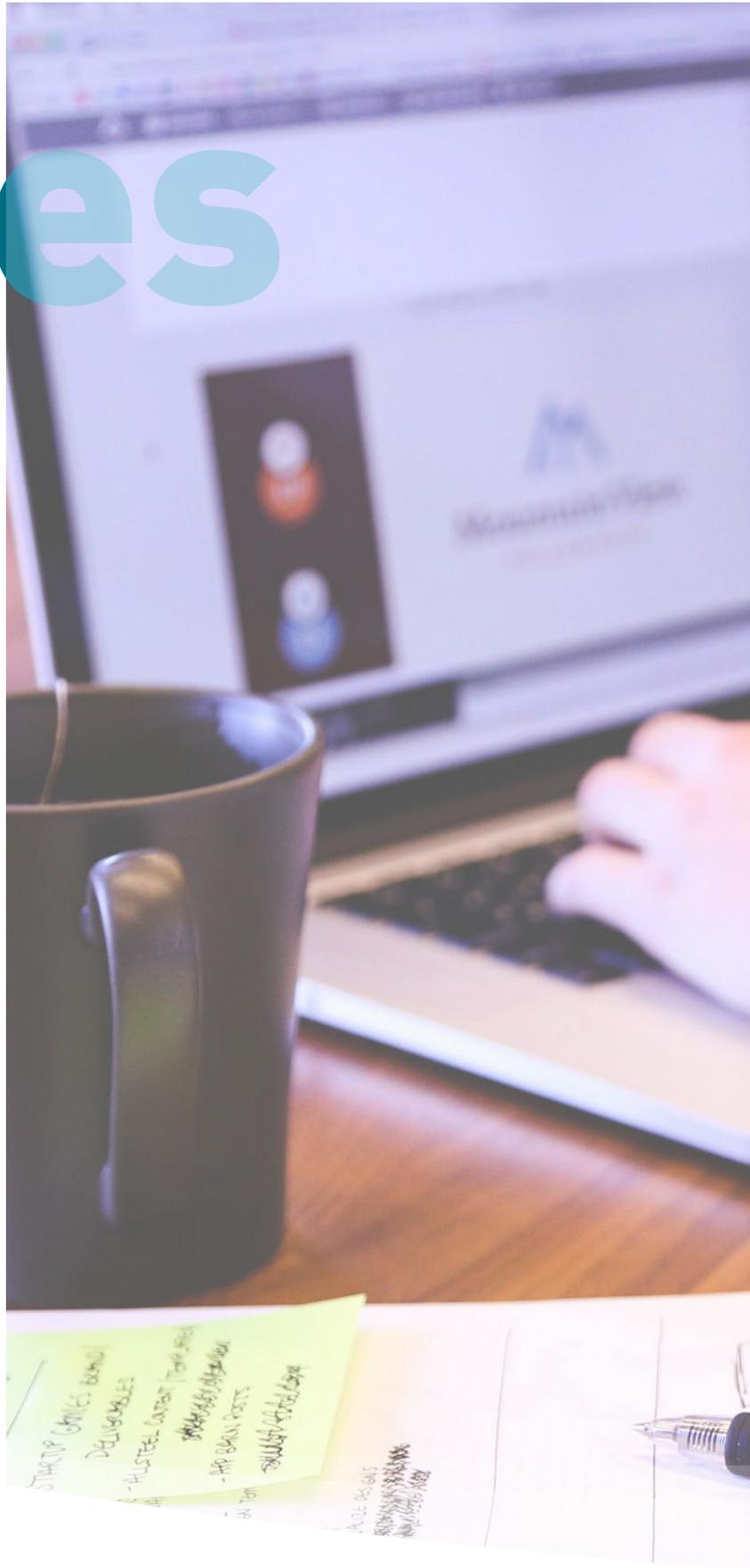
Vos dernières quittances de loyer.

Elles peuvent être demandées pour la signature d'un bail.

Une couverture médicale adéquate.

Sans quoi vous serez remboursé sur le taux français.

Stages



RÉALISE UNE VIDÉO DE 30 SECONDES
(IMAGES OU PHOTOS ANIMÉES ACCEPTÉES) QUI RETRASCRIE
TON EXPÉRIENCE LORS DE TA MOBILITÉ À L'ÉTRANGER.

JEU CONCOURS

'My Erasmus spot'

1^{er} prix → un billet d'avion d'une valeur de 250 €

2^e prix → une valise d'une valeur de 150 €

3^e prix → un appareil photo type polaroid d'une valeur de 100€

Date limite des dépôts en ligne → 8 octobre / 12h (heure de Paris)

Vote des étudiants et remise des prix → 12 octobre / Amphi. Aulagnier / EUM



Détails et règlement sur :
<https://www.uca.fr/myerasmuspot/>
Contact : myerasmuspot.dri@uca.fr

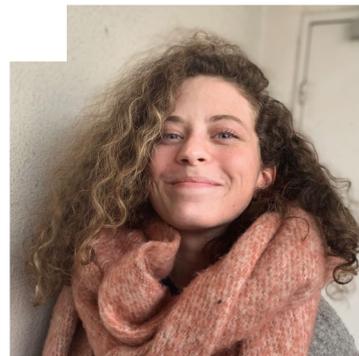
UCA
UNIVERSITÉ
Clermont
Auvergne

Témoignages

Ces étudiants sont partis en mobilité internationale dans le cadre d'un stage, voici leurs témoignages.

Léa

«Je suis en Master 2 LEA IDTM et pendant ma 3^{ème} année de licence LEA Anglais Chinois, je suis partie faire un semestre d'échange. J'étais à Shanghai Normal University, les cours étaient en anglais et différents des cours des étudiants chinois. C'était très intéressant car nous débattions beaucoup dans un environnement interculturel. Cette expérience a été vraiment très enrichissante sur tout point car j'ai pu rencontrer des gens du monde entier, vivre en immersion et découvrir plus amplement la culture chinoise, ses magnifiques paysages et ses merveilleux habitants. Je souhaite à tout le monde de pouvoir vivre une aventure pareille !»



Maëva

«Réaliser mon stage à l'étranger a été une expérience très enrichissante tant personnellement que professionnellement. Au cours de ces cinq mois en Espagne, j'ai eu l'opportunité de pratiquer mes langues étrangères dans le cadre professionnel et d'améliorer considérablement ma pratique de l'espagnol. Par ailleurs, vivre à l'étranger c'est aussi découvrir une nouvelle culture et faire des rencontres très riches. En bref, ce sont des souvenirs que l'on garde à vie !»



Préparer son Projet



Préparer son projet

Préparez votre projet en définissant bien vos attentes sur les plans universitaires, linguistiques et personnels, ainsi que le budget nécessaire.

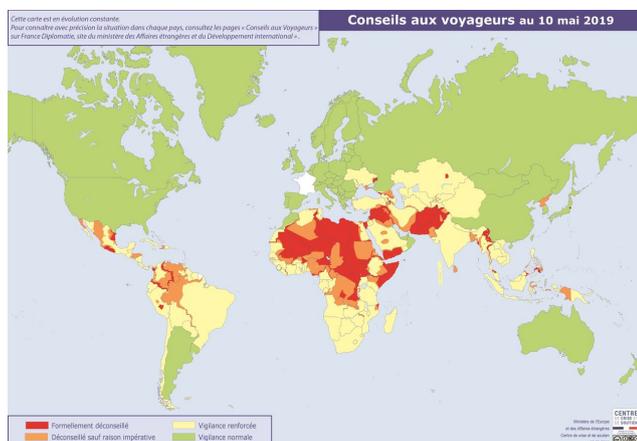
1. Prérequis

La convention de stage doit être signée, ou la demande de convention doit être validée.

Votre stage :

- Doit durer 6 mois au maximum
- Doit se terminer au 30 septembre de l'année universitaire en cours.
- Peut être effectué à l'étranger dès la première année.
- Peut être obligatoire ou complémentaire dans le cadre de votre cursus

2. Zones du stage



www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/

Vous devez vérifier la zone EXACTE du lieu du stage, afin de pouvoir s'assurer que le lieu est considéré comme sûr par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE).

Seuls les départs en zone verte ou jaune sont autorisés.

3. Demande de convention de stage

Vous devez effectuer une demande de convention de stage, cela permet à l'université de valider votre projet de stage et de s'assurer qu'il est en adéquation avec votre projet professionnel et universitaire. Renseignez vous auprès de votre bureau des stages en composante, chacune ayant une procédure propre.

Pour tout départ à l'étranger, vous devez vous inscrire sur le portail ARIANE du Ministère de L'Europe et des Affaires Etrangères.

www.diplomatie.gouv.fr/ariane

4. Formulaire de mobilité internationale

Une fois votre demande de convention de stage signée, vous devez remplir le formulaire de mobilité en ligne depuis votre ENT.

Onglet scolarité > Mobilité Internationale stage

Note : vous devez fournir les pièces suivantes pour compléter le formulaire :

- Pièce d'identité ou passeport
- Demande préalable de convention de stage signée par toutes les parties
- RIB à votre nom
- Certificat de scolarité de l'année en cours
- Fiche missionnaire étudiant
- Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) pour les destinations de l'U.E
- Attestation de sécurité sociale pour les destinations hors U.E
- Notification de bourse du CROUS si vous êtes concerné
- Justificatif handicap si vous êtes concerné

5. Préparer son départ

Il est impératif de se renseigner sur les modalités d'entrée dans votre pays de destination.

Certains pays demandent un visa spécifique pour les séjours dans le cadre d'un stage. Renseignez vous auprès des ambassades ou consulats de vos destinations.

Vous pouvez également contacter vos organismes d'accueil pour savoir s'il peuvent vous assister dans ces processus ou bien vous proposer un éventuel logement.

Pour plus d'informations sur les modalités pratiques :

www.readytogo.fr

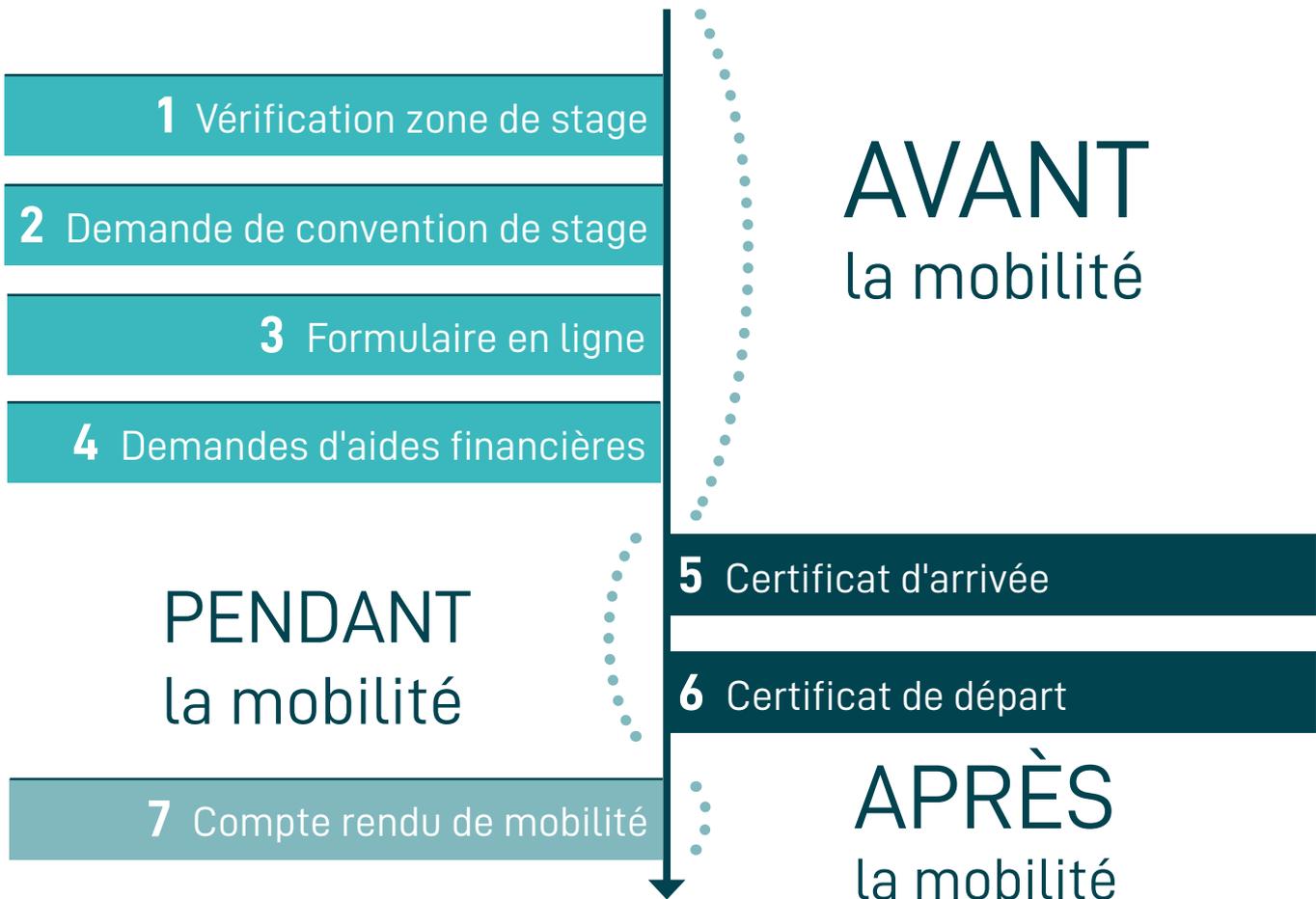


Les grandes étapes



Les grandes étapes

Cette frise représente les grandes étapes dans le déroulement de votre mobilité



1. Vérification des “zones du Ministère”

- Vérifiez la zone dans laquelle se trouve votre lieu de stage sur le site diplomatie.gouv

ATTENTION : L'UCA autorise seuls les départs vers les zones vertes et jaunes.

2. Demande de convention de stage

- Procédez à la demande préalable de convention de stage auprès de votre composante.

ATTENTION : le formulaire doit être validé avant le début du stage.

3. Formulaire en ligne

- Accessible depuis l'[ENT](#)
- Inscription obligatoire.
- Dépôt de justificatifs qui seront utilisés pour certains dossiers de bourses.

4. Demandes d'aides financières

- A effectuer avant votre départ.
- Dépendent de votre destination.
- Dépendent de la durée de votre séjour

5. Certificat d'arrivée

ATTENTION : Le 1^{er} versement des bourses n'est traité qu'une fois ce document reçu.

- Ce document doit être :
 - Signé et tamponné par le référent de votre organisme d'accueil.
 - Renvoyé à votre [référént administratif UCA](#) dès la première semaine de votre arrivée.

6. Certificat de départ

ATTENTION : Le 2nd versement de certaines bourses n'est traité qu'une fois ce document reçu.

- Ce document doit être :
 - Signé par le référent de votre organisme d'accueil.
 - Renvoyé à votre [référént administratif UCA \(voir p.46\)](#) durant la dernière semaine de votre séjour.

7. Compte-rendu de mobilité

ATTENTION : Certains organismes vous demandent un compte rendu de mobilité, pour verser le restant de leurs aides financières.

- Pour la bourse Erasmus + : à remplir en ligne.
- Pour la bourse de la Région Auvergne Rhône Alpes : à télécharger sur la plateforme.

Les aides financières



Les aides financières

Lorsque la demande de convention de stage est signée dans le cadre d'une mobilité de stage, vous pouvez prétendre à certaines bourses, n'hésitez pas à demander conseil à vos référents.

ATTENTION : Toute demande d'aide financière ne sera pas étudiée tant que vous n'aurez pas rempli votre formulaire de mobilité internationale.

1. Erasmus +

Quels sont les critères d'éligibilité ?

Vous pouvez prétendre à la bourse Erasmus + :

- à partir de L1 (1^{ère} année de licence).
- Si vous partez entre 2 et 6 mois.
- Une fois par cycle d'études. (12 mois max. en Licence, 12 mois max. en Master)
- Cycle unique DUT

Comment bénéficier d'une bourse Erasmus+ ?

- Vous devez être sélectionné(e) par votre école / UFR.
- Vous devez constituer un dossier de demande de bourse en ligne.

Une fois complété la gestionnaire du consortium Erasmus + stage vous envoie le dossier à finir de remplir : le Kit Erasmus. Ce kit contient :

• **Votre contrat de mobilité**

Ce contrat vous lie à l'université et recense les conditions administratives et assurancielles. Il doit être rempli et signé en deux exemplaires **originaux**. Vous devez ensuite le renvoyer par voie postale à la gestionnaire du consortium Erasmus + stage.

• **Votre contrat pédagogique**

C'est un document qui recense les informations sur le contenu de votre stage ainsi que ses modalités d'évaluation à renvoyer par e-mail à la gestionnaire du consortium Erasmus + stage.

• **Votre certificat d'arrivée**

Il doit être signé et tamponné par votre tuteur ou responsable de l'établissement d'accueil et envoyé à la gestionnaire du consortium Erasmus + stage **dès la première semaine de votre stage**.

• **Votre attestation de fin de stage**

Elle doit être remplie, signée et tamponné par votre organisme d'accueil. Vous devez ensuite la transmettre à la gestionnaire du consortium Erasmus + stage durant la **dernière semaine de votre stage**.

• **Votre lien vers la plateforme OLS (Online Linguistic Support) que vous recevez par e-mail.**

C'est une plateforme qui permet de tester votre niveau linguistique.

Vous devrez passer ce test avant votre départ, ainsi qu'à votre retour.

En fin de séjour, pour recevoir le montant restant de votre bourse, vous devrez remplir un questionnaire en ligne : le rapport Erasmus.

Le lien vers ce questionnaire vous sera envoyé directement via e-mail par l'Agence Erasmus.

Si vous ne le recevez pas, vérifiez vos **spams** et autres messages commerciaux.

Quels sont les montants?

Les montants dépendent des pays de destination, le tableau ci-dessous les recense :

GROUPES PAYS	BOURSE MENSUELLE
Groupe 1 Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Royaume-Uni, Suède	420 €
Groupe 2 Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte, Pays-Bas, Portugal	370 €
Groupe 3 Ancienne République yougoslave de Macédoine, Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Turquie	320 €

Cette aide est cumulable avec d'autres bourses ou une gratification perçue par l'étudiant pendant son stage.

Le versement se fait en deux fois :

- 80% du montant total : après réception des documents demandés.
- 20% restants : après réception des documents demandés.

ATTENTION : Les versements sont fait à partir du moment où vos justificatifs ont été reçus par la gestionnaire du consortium Erasmus + stage :

- Kit en totalité complété et signé
- Certificat d'arrivée
- Attestation de retour
- Test OLS (en début et en fin de séjour)
- Rapport Erasmus (en fin de séjour)

Si vous ne remplissez pas les conditions auxquelles vous vous êtes engagés, vous êtes susceptible de devoir rembourser tout ou partie de la bourse que vous avez perçue.

2. Bourse AMI-CROUS ou MEN (Ministère de l'Éducation Nationale)

Quels sont les critères d'éligibilité?

Vous pouvez prétendre à la bourse AMI-CROUS / MEN si :

- Vous êtes boursier sur critères sociaux CROUS (ou des aides annuelles spécifiques CROUS).
- Votre stage se fait dans le cadre de votre cursus d'études.
- Votre diplôme préparé est un diplôme national. (Les DU ne sont donc pas éligibles)
- Vous partez au moins pour 60 jours.

Durées maximales de prise en charge :

- 9 mensualités versées sur l'ensemble de vos études (Licence et Master)

Comment bénéficier de la bourse AMI-CROUS ?

• **Inscription à une mobilité (Formulaire ENT en ligne)**

Au moment de **votre inscription pour un départ en stage** vous devez remplir un formulaire en ligne depuis votre ENT.

La matérialisation de la demande de Bourse AMI-CROUS (ou MEN) 2019-2020 se fait via ce formulaire.

• **Notification de bourse**

Vous devrez y déposer votre notification de bourse définitive.

Dates butoirs

Le formulaire en ligne doit être rempli le plus tôt possible avant le départ en stage.

Quels sont les montants?

Pour une mobilité de stage : **800€**
(2 mensualités de 400€)

3. Bourse de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

Quels sont les critères d'éligibilité ?

Vous pouvez bénéficier de cette bourse si :

- Votre mobilité dure au moins 4 semaines.
- Votre mobilité s'effectue dans le cadre de votre cursus.
- Votre mobilité est reconnue par des crédits ECTS ou prévue dans la maquette de votre diplôme.

ATTENTION Si votre stage est gratifié et que :

- Vous êtes boursier sur critères sociaux ou en situation de handicap alors votre gratification mensuelle ne doit pas dépasser 687,50€
- Vous n'êtes pas boursier, alors votre gratification ne doit pas dépasser 577,50€

NOTE Les étudiants qui n'ont pas encore reçu d'aide de la région seront prioritaires.

Durées maximales de prise en charge :

- 26 semaines par année.
- 48 semaines sur l'ensemble de vos études (Licence et Master)

Comment bénéficier de la bourse de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ?

Avant tout, il faut que vous soyez inscrit pour une mobilité, c'est à dire, avoir rempli le formulaire en ligne sur ENT. Votre référent RI vous informe ensuite sur les modalités de demande et vous transmet votre code d'accès à la plateforme de demande.

- 1. Accédez au site, via le lien fourni par votre référent RI.**
- 2. Saisissez les codes fournis par votre référent RI.**
- 3. Téléversez les pièces justificatives demandées avant votre départ.**

Quels sont les montants ?

Les montants attribués dépendent de la fourchette de durée dans laquelle s'inscrit votre mobilité.

DURÉE	MONTANT
De 4 semaines à 8 semaines	380 €
De 9 semaines à 12 semaines	570 €
De 13 semaines à 16 semaines	760 €
De 17 semaines à 24 semaines	1 140 €
à partir de 25 semaines	1 710 €

4. Bourse de la ville de Clermont-Ferrand

Quels sont les critères d'éligibilité ?

Avant l'attribution de la bourse, la ville de Clermont-Ferrand prend en compte les conditions suivantes :

- Votre quotient familial est inférieur à 1.500€ (voir avis d'imposition).
- Vous n'avez jamais bénéficié d'une bourse « Villes jumelles » ou « Mobilité internationale » de la Ville de Clermont-Ferrand.
- Vous partez pour un mois minimum.
- Votre mobilité s'inscrit dans le cadre de vos études.
- **Les années de césures sont exclues du dispositif.**
- Vous étudiez sur un des sites de l'UCA à Clermont-Ferrand ou Vichy (pas Aurillac, Le Puy en Velay, Moulins ou Montluçon).
- Vous partez dans une des villes jumelles ou partenaires Clermont-Ferrand, au 15 février 2019 il s'agit des villes suivantes :

Pays	Villes	Pays	Villes	Pays	Villes
Allemagne	Hamburg Karlsruhe Regensburg	Espagne	Almera Oviedo Valladolid Vitoria-Gasteiz	Inde	Chennai
Biélorussie	Gomel			Japon	Ota
Brésil	Guarulhos Resende Sao Paulo	États-Unis	Anderson (SC) Greenville (SC) Norman (OK) Spartanburg (SC) Ardmore (OK) Louisville (KY)	Mexique	Queretaro
				Pologne	Olsztyn
Canada	Bridgewater Montréal	Hongrie	Nyiregyhaza	Portugal	Braga
				Roumanie	Zalau
Chine	Shangai Shenyang	Italie	Allesandria Cuneo	Royaume-Uni	Salford Aberdeen Stoke on Trent
				Thaïlande	Bangkok Phrapradaeng Rayong

Les référents Relations Internationales



Les référents administratifs - Stages

Les référents Relations Internationales administratifs sont là durant votre candidature pour vous conseiller dans vos choix de pays.

Composante	Référent
École de Droit	Marlène TOURET ri.droit@uca.fr
École d'Économie	Sandra GIOUX sandra.gioux@uca.fr
École Supérieure du Professorat et de l'Éducation (ESPE)	Vincent MICHEL vincent.michel@uca.fr
EUPI UFR de Biologie	Dominique BRUGIÈRE dominique.brugiere@uca.fr
OPGC UFR de Chimie	Sarah ALIZON sarah.alizon@uca.fr
UFR de Mathématiques	
	Carine ESTIEU carine.estieu@uca.fr
EUM - IAE Auvergne	Marie-Anne BRIHAYE m-anne.brihaye@uca.fr
Institut d'Informatique	Pascale GRANET pascale.granet@isima.fr

Composante	Référent
IUT d'Allier	Christian NICOLAS christian.nicolas@uca.fr
IUT de Clermont-Ferrand	Valérie GATIGNOL valerie.gatignol@uca.fr
Polytech Clermont-Ferrand	Claire BONTON claire.bonton@uca.fr
	Gaëlle SMETANA gaelle.smetana@uca.fr
UFR d'Odontologie	Lionel MASTRAS lionel.mastras@uca.fr
UFR de Médecine et Professions Paramédicales - UFR de Pharmacie	Agnès DANIEL agnes.daniel@uca.fr
UFR Langues, Cultures et Communication - UFR Psychologie	Virginie EYMARD virginie.eymard@uca.fr
	Aude MAROTIN aude.marotin@uca.fr
UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines	Anne-Sophie BASSET a-sophie.basset@uca.fr
	Anne DAUDE anne.daude@uca.fr
UFR STAPS	Véronique COURTEIX veronique.courteix@uca.fr

Les référents pédagogiques - Stages

Les référents Relations Internationales pédagogiques sont là durant votre démarche pour vous conseiller dans vos choix de pays.

Composante	Référent
École de Droit	Fara SAFI fara.safi@uca.fr
École d'Économie	Jean-François BRUN j-francois.brun@uca.fr
ESPE	Raphaël COUDERT raphael.coudert@uca.fr
EUPI	Jean ORLOFF jean.orloff@uca.fr
EUM - IAE Auvergne	Fabien ROUX fabien.roux@uca.fr
Institut d'Informatique	Hervé KERIVIN herve.kerivin@uca.fr
IUT d'Allier	Christophe CONDAT christophe.condat@uca.fr
IUT de Clermont-Ferrand	Gérard CHALHOUB gerard.chalhoub@uca.fr
OPGC	Benjamin VAN WYK DE VRIES b.vanwyk@opgc.fr
Polytech Clermont-Ferrand	Jane ROCHE jane.roche@uca.fr

Composante	Référent
UFR d'Odontologie	Gaëlle DUCOS gaelle.ducos@uca.fr
	Sophie DOMEJEAN sophie.domejean@uca.fr
UFR de Biologie	Ayhan KOCER ayhan.kocer@uca.fr
UFR de Chimie	Malika EL-GHOZZI malika.el-ghozzi@uca.fr
UFR de Mathématiques	Michael HEUSENER michael.heusener@uca.fr
UFR de Médecine et Professions Paramédicales	Vincent SAPIN vincent.sapin@uca.fr
UFR de Pharmacie	David BALAYSSAC david.balayssac@uca.fr
UFR Langues, Cultures et Communication	Cécilia BRASSIER cecilia.brassier@uca.fr
	Sandhya PATEL sandhya.patel@uca.fr
UFR Lettres, Culture et Sciences Humaines	Natividad PLANAS natividad.planas@uca.fr
UFR Psychologie	Laurent WAROQUIER laurent.waroquier@uca.fr
UFR STAPS	Daniel COURTEIX daniel.courteix@uca.fr
	David THIVEL david.thivel@uca.fr



Check-list



La check-list ultime pour une mobilité de stage

Nous avons préparé cette liste pour vous aider à y voir plus clair lors de la préparation des justificatifs pour votre départ.

Formulaire en ligne

Pièce d'identité ou votre passeport

Pensez à vérifier que la validité de ce document corresponde à vos dates de séjour ! Veuillez noter que pour certaines destinations comme les États-Unis votre passeport doit avoir une date de validité d'au moins 6 mois après la date d'entrée sur le territoire.

Formulaire de demande de stage validé

Les procédures de pré-demande de stage peuvent différer selon les composantes.

Contactez votre référent en composante pour en savoir plus.

ATTENTION Le formulaire doit être validé deux semaines avant le début du stage.

Votre RIB

Il doit être à votre nom.

Certificat de scolarité de l'année en cours

Fiche missionnaire étudiant

Fichier Excel téléchargeable depuis le formulaire, vous devez le remplir, puis le convertir en pdf

Attestation de sécurité sociale pour les destinations hors U.E.

Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) pour les destinations de l'U.E.

Formulaire SE-401-Q-106 pour les mobilités de stage au Québec

Attestation de mutuelle complémentaire couvrant l'étudiant à l'étranger.

Notification définitive de bourse du CROUS si vous êtes concerné.

Si vous remplissez le formulaire avant d'avoir l'attestation définitive, déposez l'attestation provisoire. Attention, il faudra dès réception de l'attestation définitive, la transférer à votre référent administratif.

Justificatif Handicap si vous êtes concerné.

Programmes hors Erasmus +

Certificat d'arrivée

Il doit être renvoyé au plus tard une semaine après l'arrivée signé par le référent responsable à l'université d'accueil pour le premier versement de bourse.

Certificat de départ

Il doit être renvoyé signé par le référent responsable à l'université d'accueil pour le second versement de bourse.

Programme Erasmus +

Le contrat de mobilité

Il doit être imprimé deux fois, remplie et signé par vous seul deux fois, donc deux exemplaires originaux.

Pas de scan ni photocopie.

Le contrat pédagogique

Il doit être complété et signé par vous et l'entreprise.

Un scan suffit.

Certificat d'arrivée

Il doit être renvoyé au plus tard une semaine après l'arrivée signé et tamponné par votre tuteur ou le responsable de l'établissement d'accueil pour le premier versement de la bourse.

Certificat de départ

Il doit être renvoyé complété, signé et tamponné par le tuteur ou le responsable de l'établissement d'accueil pour le second versement de la bourse.

La plus belle photo de tout votre séjour !

Elle vous sera demandé lors du 2^e test OLS

NOTE : N'oubliez pas de remplir le questionnaire en ligne envoyé par la Commission Européenne (Mobility Tool), sans quoi vous ne percevrez pas le montant restant de votre bourse.

Bourse de la région Auvergne Rhône Alpes

CV

Lettre de motivation

Notification Bourse CROUS

RIB

Convention de stage signée par les trois parties

Le certificat d'arrivée

Il doit être conforme au modèle de la Région

Le certificat de départ

Il doit être conforme au modèle de la Région

Le rapport individuel de fin de séjour

Bourse AMI-CROUS (ou MEN)

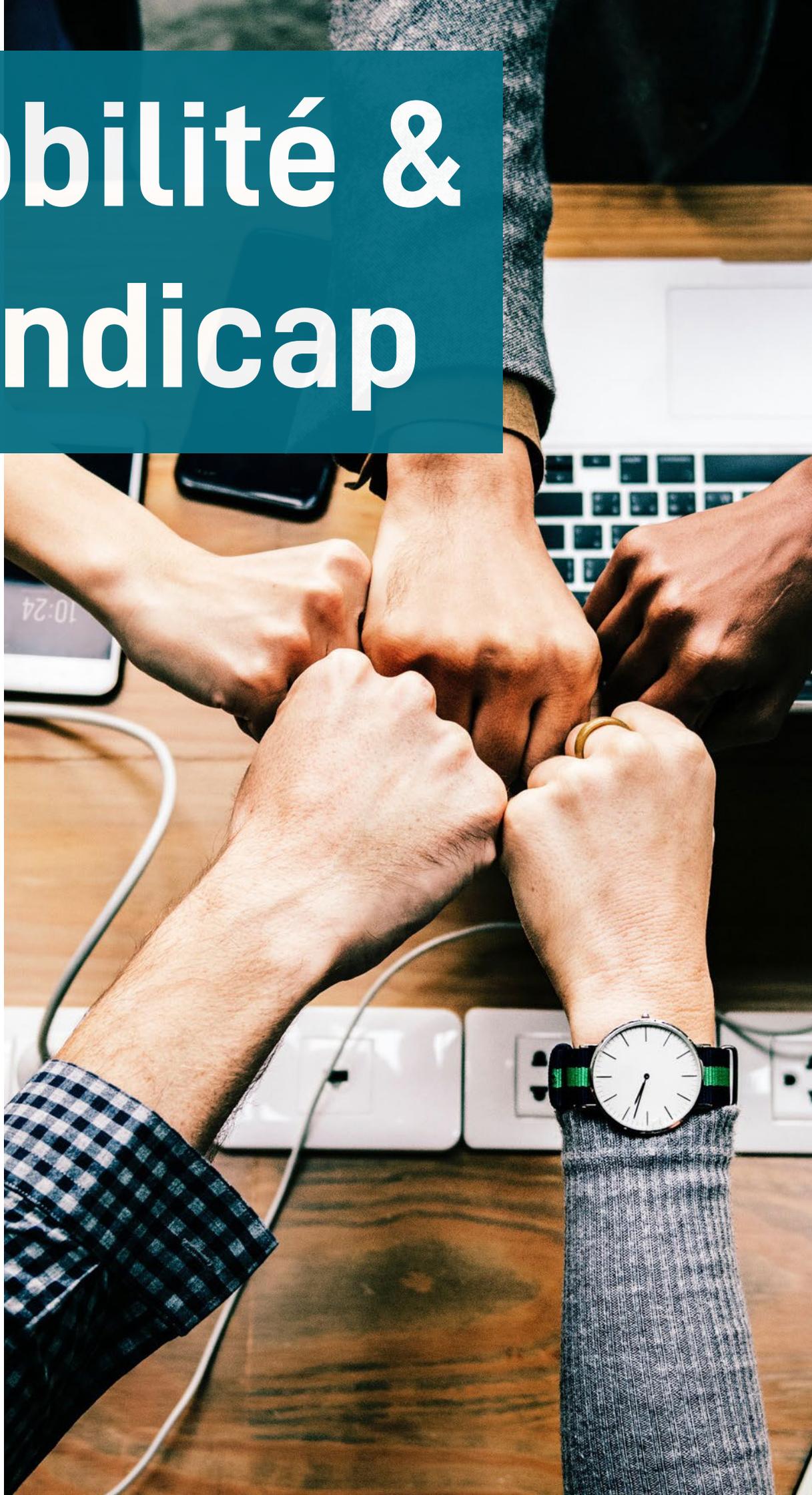
Les justificatifs demandés sur le formulaire en ligne

Certificat d'arrivée

Il doit être renvoyé au plus tard une semaine après l'arrivée signé et tamponné par le référent responsable dans l'organisme d'accueil pour le versement de bourse.

Mobilité & Handicap

Si vous êtes en situation de handicap, sachez que des dispositifs sont mis en place pour vous accompagner tout au long de votre mobilité de stage ou d'études, l'université vous soutient dans vos démarches !



Accompagnement à l'UCA

Définissez les grandes lignes de votre projet (destination, dates et organisme d'accueil).

Prenez rendez-vous avec l'un ou plusieurs des services ci-dessous (au plus tard 2 mois avant votre départ) :

- **Le Référent Relations Internationales de votre composante.**
- **Le Service Université Handicap (SUH)**

Bâtiment de la Maison de la Vie Étudiante
Campus Universitaire des Cézeaux
7 place Vasarely
CS 60026
63178 AUBIERE CEDEX

Tél. : 04 73 40 55 07

Ouverture du service :

Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h-16h30

Vendredi : 8h30-12h / 13h-15h30

Aides financières dédiées

Vous pouvez aussi bénéficier de financements supplémentaires pour étudiants en situation de handicap.

Programme Erasmus+

Le programme Erasmus+ propose un financement complémentaire à frais réels en plus de la bourse de mobilité Erasmus+. Celui-ci vous permettra de couvrir les frais supplémentaires liés à votre handicap à l'étranger.

Pour candidater, vous devrez le plus tôt possible :

- Prendre contact avec votre référent relations internationales afin de matérialiser votre projet;
- Compléter le formulaire de demande de fonds complémentaires avec le Service Université Handicap (SUH).

Bourses Mobilité Internationales de la Région Auvergne Rhône Alpes.

Cette bourse vous propose une aide financière complémentaire et variable selon échelon de bourse, en plus de la bourse en elle même. Pour plus d'informations sur comment candidater, voir le site web de l'UCA.



En savoir plus

www.uca.fr/international

[/universite.clermont.auvergne](https://www.facebook.com/universite.clermont.auvergne)



[@UCAuvergne](https://twitter.com/UCAuvergne)



[@UniversiteClermontAuvergne](https://www.instagram.com/UniversiteClermontAuvergne)





UNIVERSITÉ
Clermont
Auvergne